

# Avis de Recrutement



MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CHARGÉ DE LA  
RÉCUPÉRATION DES DOMAINES SPOLIÉS DE L'ÉTAT

## Recrutement d'un **Expert International** en **Architecture** et **Ingénieur** en **Construction**



Envoyez votre candidature à :  
[simandou@habitat.gov.gn](mailto:simandou@habitat.gov.gn)

**Guinée**

PROGRAMME  
**SIMANDOU**  
**2040**  
Un pont vers la prospérité !



MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



@Muha\_tn



MUHATTV



[www.habitat.gov.gn](http://www.habitat.gov.gn)



[contact@habitat.gov.gn](mailto:contact@habitat.gov.gn)

La République de Guinée est engagée dans une transformation rapide de son paysage urbain, marquée par une urbanisation accélérée, souvent non planifiée, et une concentration croissante des populations et des activités dans les zones métropolitaines, notamment la région de Conakry. Cette dynamique exerce une pression considérable sur les infrastructures existantes, crée des déséquilibres dans l'aménagement du territoire et accentue les vulnérabilités environnementales.

Dans ce contexte, l'architecture et la construction d'équipements urbains deviennent des leviers essentiels pour structurer l'espace, améliorer la qualité de vie des citoyens et soutenir un développement équilibré et durable. Les défis à relever sont nombreux : croissance démographique, étalement urbain anarchique, déficit en logements décents, insuffisance des équipements sociaux de base, vétusté des infrastructures collectives et dégradation du cadre bâti.

Face à ces enjeux, le processus d'élaboration du programme de développement socioéconomique durable et responsable Simandou 2040, initié par le Comité Stratégique Simandou placé sous l'autorité du Chef de l'État, a permis d'identifier plusieurs défis et opportunités dans les secteurs de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.

Ainsi, le programme Simandou 2040 constitue un plan d'émergence ambitieux lancé par la République de Guinée pour orienter le pays vers une prospérité durable et équitable à l'horizon 2040. Il répond aux défis économiques et sociaux actuels en visant une transformation profonde de l'économie guinéenne, à travers une stratégie globale, inclusive et durable. Initié par les plus hautes autorités du pays, ce programme représente un jalon majeur dans le parcours de développement de la Guinée, avec pour objectif de favoriser une croissance forte et partagée, en valorisant les ressources naturelles abondantes du pays et en réalisant des investissements structurants dans des secteurs clés. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette vision Simandou 2040, initiée par le gouvernement, et à travers son pilier 3 portant sur les Infrastructures, les Transports et la Technologie, plusieurs actions et réformes sont envisagées dans les secteurs de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.

La mise en œuvre de la vision Simandou 2040 s'articulera autour des programmes suivants :

- Programme de modernisation et de réforme de la gouvernance foncière ;
- Programme de construction des logements/équipements collectifs et de rénovation urbaine ;
- Programme d'aménagement, de construction des voiries pour une mobilité urbaine ;
- Programme Zéro déchets ;
- Programme de renforcement du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;



L'implémentation de ces programmes se fera à travers une approche de coordination et de suivi échelonné en lien avec l'ensemble des acteurs allant du Comité Stratégique Simandou, à l'ACGP. Ainsi, le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (MUHAT), chargé de la récupération des domaines spoliés de l'État, envisage un renforcement de son expertise technique pour l'élaboration et la structuration de ces programmes phares à travers le recrutement d'un expert international de haut niveau, afin de pouvoir appuyer et collaborer étroitement avec les autorités en charge du suivi de la mise en œuvre du Programme Simandou 2040.

## 2 Objectif Global

Recruter un expert international en architecture et construction pour accompagner le MUHAT dans la structuration, la régulation et la mise en œuvre de projets architecturaux et d'infrastructures de haute qualité, en cohérence avec les orientations nationales et les recommandations du Programme Simandou.

## 3 Objectifs Spécifiques

- Évaluer les politiques, instruments et pratiques existantes en matière de réglementation architecturale et de construction et de conduite des projets ;
- Appuyer l'élaboration d'un cadre stratégique national de développement architectural et de régulation des constructions cohérent avec la vision de développement du Programme Simandou 2040 ;
- Identifier les priorités d'intervention et proposer des programmes et projets pilotes en matière d'infrastructure urbaine, d'équipements publics et de logements ;
- Elaborer les Termes de référence des projets identifier pour mieux les cerner
- Proposer une feuille de route opérationnelle et des mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;
- Proposer un plan d'investissement des programmes et projets identifiés ;
- Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le secteur sur les meilleures pratiques internationales.

## 4 Spécificités du poste

### 4.1 Résultats Attendus

#### Résultats :

- Les politiques, instruments et pratiques existantes en matière de réglementation architecturale et de construction et de conduite des projets sont évalués ;
- Un cadre stratégique national de développement architectural et de régulation des constructions



MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



@Muhat\_gn



MUHAT TV



www.habitat.gov.gn



contact@habitat.gov.gn



cohérent avec la vision de développement du Programme Simandou 2040 est élaboré ;

- Un portefeuille de programmes et projets prioritaires est identifié, en ligne avec les recommandations du Programme Simandou ;
- Les Termes de Référence des projets identifiés sont élaborés ;
- Une feuille de route de mise en œuvre et de suivi-évaluation est adoptée ;
- Un plan d'investissement des programmes et projets identifiés est proposé ;
- Un programme de formation et de transfert de compétences est mis en œuvre pour les acteurs intervenant dans le secteur.

### **Livrables :**

- Rapport de diagnostic juridique, institutionnel et technique ;
- Stratégie nationale de développement architectural et de régulation des constructions ;
- Portefeuille de programmes et projets prioritaires structurants ;
- Termes de Référence des projets identifiés ;
- Feuille de route opérationnelle (mise en œuvre, suivi-évaluation) ;
- Guides techniques et outil d'aide à la décision ;
- Modules de formation et rapports de formation.

## **4.2 Méthodologie et Tâches Clés**

- Revue, analyse documentaire et entretiens avec les parties prenantes ;
- Élaboration de la stratégie de modernisation architecturale, des normes et règles de construction ;
- Préparation de livrables (rapports, plans d'architecture, plans d'action, etc.) ;
- Animation d'ateliers de validation et de restitution ;
- Elaboration de guides techniques et outils d'aide à la décision ;
- Appui à l'élaboration d'outils de suivi-évaluation des projets ;
- Encadrement technique et formation des acteurs du secteur.

## **4.3 Durée de la mission**

La mission de l'expert est prévue pour une durée initiale de six (6) mois, avec possibilité de renouvellement en fonction des résultats obtenus et des besoins exprimés par le Ministère.

## **4.4 Supervision**

L'expert exercera ses fonctions sous la supervision directe du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de



MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



@Muhat\_gn



MUHAT TV



www.habitat.gov.gn



contact@habitat.gov.gn

l'Aménagement du Territoire à travers l'Unité d'Appui à la Coordination et à la Gestion des Programmes et Projets (UACGP). Il travaillera en étroite collaboration avec le Comité Stratégique du Programme Simandou 2040, et bénéficiera de l'appui du Bureau de Stratégie et de Développement ainsi que de la Direction Nationale de l'Architecture, de la Construction et du Logement.

5

## Profil de l'Expert Recherché

- Diplôme universitaire (minimum Bac+5) en architecture, ingénierie de la construction ou domaine équivalent ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de l'architecture, de l'ingénierie de projets publics ou privés à fort impact ;
- Connaissance des politiques d'urbanisme, de logement ou d'infrastructure dans les pays en développement ;
- Expérience avérée dans l'élaboration des programmes stratégiques ;
- Maîtrise des normes internationales en construction durable et en conception bioclimatique ;
- Expérience avérée de missions similaires en Afrique subsaharienne est un atout ;
- Compétences solides en analyse stratégique, élaboration de feuilles de route, et conduite de réformes institutionnelles ;
- Excellente capacité rédactionnelle et de communication ;
- Maîtrise du français exigée, l'anglais étant un atout.

## 6. Modalités de Soumission

Les candidats doivent soumettre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Contrats, attestation de travail ;
- Une note méthodologique synthétique (max. 5 pages) ;
- Une proposition financière (prétentions salariales pour un expert, ou offre commerciale pour un cabinet).



Envoyez votre candidature à :  
**[simandou@habitat.gov.gn](mailto:simandou@habitat.gov.gn)**



MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



@Muhat\_gn



MUHATTV



[www.habitat.gov.gn](http://www.habitat.gov.gn)



[contact@habitat.gov.gn](mailto:contact@habitat.gov.gn)

